



Le conseil d'administration de la Société des auto-transports du pied du Jura vaudois a dû faire face à de nombreuses critiques lors de l'assemblée générale. AG

**PIED DU JURA** Une situation financière dégradée, un directeur licencié: avis de tempête sur la SAPJV.

# Transports en difficulté

**ARNOLD GRANDJEAN**

info@lacote.ch

Mi-février, on apprenait le licenciement avec effet immédiat du directeur de la Société des auto-transports du pied du Jura vaudois (SAPJV), dont le siège est à L'Isle. Une situation financière dégradée avait motivé cette décision abrupte du Conseil d'Administration (CA). L'assemblée générale convoquée mardi dernier, en fin d'après-midi au château de l'Isle, s'est déroulée dans une ambiance électrique! Suite au résultat de l'exercice 2014 qui boucle avec un déficit de près de 1 000 000 francs, les actionnaires se sont montrés très critiques envers le CA qui a essuyé de très vifs reproches concernant sa gestion de la crise. Son manque de clairvoyance et d'anticipation pour faire face aux problèmes rencontrés ont été montrés du doigt.

La reprise de l'entreprise de Transport Gindroz, de la Sarraz, qualifiée de coquille vide par un délégué, a été l'un des principaux reproches formulés. Le président du CA, Roger Nicolas, de l'Isle, a essayé de justifier cet achat en expliquant que la reprise de cette entreprise aurait dû apporter une certaine masse de travail, sauvegarder des emplois sans augmentation de la partie administrative et donc améliorer la rentabilité du secteur camionnage. Malheureusement, un prix jugé trop élevé, un manque de contrats, un hiver trop doux et les bas tarifs de la sous-traitance ont

« On voulait tous sauver la SAPJV, mais on avait la tête dans le guidon. »

**DIDIER LOHRI** SYNDIC DE BASSINS

creusé un déficit important. Un déficit encore augmenté par les transports scolaires pour lesquels on n'avait pas prévu qu'ils seraient soumis à la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP).

« On voulait tous sauver la SAPJV, mais on avait la tête dans le guidon », a déclaré Didier Lohri, membre du CA et syndic de Bassins.

## Discussions avec les MBC

Epaulé par un conseiller financier, le conseil d'administration a déjà pris des mesures en réduisant et réorganisant la flotte de camions et en procédant à quelques licenciements. Les discussions en cours avec les transports de la région Morges-Bière-Cossonay (MBC) devraient permettre la reprise par cette entreprise des véhicules et chauffeurs attribués au transport des écoliers dès la rentrée 2015-2016. D'autre part, il est envisagé la réalisation d'actifs immobiliers. Toutes ces mesures devraient ramener un équilibre financier dès le 2<sup>e</sup> semestre en cours.

Le premier bien à céder pourrait être le dépôt de Gland, actuellement loué par Car Postal

et par les Transports publics yonnais (TPN). Sa valeur marchande est estimée à plus de 5 millions de francs.

Si le rapport de gestion et les comptes ont été acceptés avec une courte majorité, c'est par plus de 80% des droits de vote que l'assemblée a refusé de donner décharge au CA pour sa gestion de l'exercice.

## Propositions concrètes attendues

Suite à diverses propositions, dont la création d'un comité de direction impliquant des membres du personnel, le CA a proposé une interruption de séance. A la reprise des débats, le point concernant les mesures d'assainissement a été retiré de l'ordre du jour. Les membres du conseil d'administration ont assuré vouloir intensifier les contacts avec les MBC concernant les transports scolaires et étudier les mesures propres à garantir la pérennité de l'entreprise, la sauvegarde des emplois et des intérêts des actionnaires. Des propositions concrètes seront exposées lors d'une assemblée extraordinaire qui sera convoquée dans les meilleurs délais. ●